

ans. Les crédits seront disponibles dès que la province de Québec trouvera le moyen de s'entendre avec le gouvernement fédéral sur la façon utile de les dépenser.

En ce qui a trait aux dates, il faut demander les renseignements au ministre de l'Expansion économique régionale, qui est responsable de cette partie du programme.

* * *

LE BIEN-ÊTRE

L'AIDE AUX VILLES—LE CAS DES PENSIONNÉS

[Traduction]

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question a trait aux villes et au fardeau sans précédent qu'elles doivent assumer par suite de l'augmentation du chômage qui a fait monter le nombre de bénéficiaires de l'assistance sociale à un rythme accéléré. Puisque le premier ministre accepte d'être responsable de l'augmentation du chômage, est-il maintenant en mesure de dire à la Chambre s'il a changé d'idée pour ce qui est d'aider les villes et les provinces à faire face à cet ensemble de circonstances d'une très grande importance?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Eh bien, monsieur l'Orateur, nous essayons d'obtenir que l'opposition consente à adopter le bill tendant à créer un ministère chargé du logement et de l'urbanisme. J'espère qu'elle va faire des progrès en ce sens.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je me demande si pour le moment, le premier ministre ordonnerait au ministre chargé du logement de convoquer dès qu'il lui serait possible une conférence aux trois échelons de gouvernement, comme on l'a fait dernièrement, pour que les villes puissent maintenant rencontrer les collègues provinciaux du ministre afin de voir si l'on peut résoudre le problème dans un très proche avenir et faire reprendre le travail à bon nombre de Canadiens.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le ministre sans portefeuille est parfaitement capable de s'occuper de ces choses s'il le faut sans recevoir de directives de ma part, mais il pourrait le faire plus efficacement si l'opposition lui fournissait les outils dont il a besoin, c'est-à-dire si l'opposition n'entravait pas la marche du bill.

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le leader du gouvernement à la Chambre et moi, ainsi que les autres leaders, avons essayé de négocier un moyen de faire adopter le bill. Les interpellations déplacées et inexacts du premier ministre n'aident en rien les négociations.

Le très hon. M. Trudeau: C'est un mensonge.

M l'Orateur: La parole est au député de Témiscamingue.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

[Traduction]

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il avoir l'obligeance de reprendre son siège?

[Français]

Je m'excuse auprès de l'honorable député de Témiscamingue. Je le reconnaitrai dans un moment.

[Traduction]

Le député de Calgary-Nord soulève une question de privilège.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, il y a quelques minutes, le premier ministre et vous-même, Votre Honneur, vous êtes opposés à ce qui a été qualifié de langage non conforme à l'usage parlementaire. Voilà maintenant que le premier ministre a dit au leader de notre parti à la Chambre: «C'est un mensonge.»

Le très hon. M. Trudeau: Parfaitement.

M. Woolliams: A mon avis, étant donné ses hautes fonctions, il devrait retirer ces mots. Depuis longtemps, il commet d'autres infractions à l'usage en matière de langage parlementaire.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. L'attitude de la présidence, bien entendu, est la même maintenant que lorsque le premier ministre lui a signalé le langage non parlementaire employé par le député de Peace River. Le député de Peace River a eu la bonne grâce de l'admettre et de modifier son langage. Ma position est la même maintenant. Je n'ai pas entendu l'échange qui a eu lieu entre le très honorable représentant et un autre député, mais si le premier ministre a employé un tel langage, il est dans la même situation où se trouvait le député de Peace River et il devrait amender son langage.

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur, j'ai employé ce mot et je lui ai donné le même sens que le leader de l'opposition à la Chambre, et il s'agit, comme vous le savez, d'une signification différente.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Bien sûr, je ne puis accepter...

Une voix: Cela n'est pas une rétractation.

M. l'Orateur: ...sauf le respect que je dois aux députés et au premier ministre, je leur ferai remarquer que la tâche de l'Orateur est déjà suffisamment difficile pour qu'il ne soit point besoin de la compliquer davantage. Après tout, il s'agit de l'emploi de certains mots et il y a des traditions que nous devons de respecter. Je le répète, l'honorable représentant de Peace River a fait en sorte que la présidence puisse accepter la rectification. Je crois qu'il a parlé d'une «inexactitude verbale». Je ne suis pas sûr d'employer le terme exact. Cependant il est des mots dont nous savons tous que nous ne devrions pas les employer, car nous nous devons de respecter la parole des autres députés. Il est inéquitable et antiparlementaire et inconvenant à bien des égards...

Une voix: N'oubliez pas qu'il y a des enfants dans les tribunes!

M. l'Orateur: ...d'accuser d'autres députés de dire délibérément des choses fausses, c'est-à-dire de mentir. J'espère que le premier ministre voudra bien corriger ses